

Circonscription de Lannion-Paimpol

Réponses de Vincent Le Meaux, candidat « gauche démocratique, écologique et sociale »

1) Les enjeux locaux

En tant que candidat.e, quelle est votre position sur le dossier de la restructuration du GHT d'Armor et tout particulièrement ses conséquences pour l'hôpital de Guingamp, sa maternité et la permanence des soins ?

En tant que Président de Guingamp-Paimpol Agglomération, j'oeuvre au côté du collectif pour le maintien de la maternité et la permanence des soins. Ainsi, j'ai demandé un contre rapport au rapport Rossetti, et je réunis l'ensemble des conseillers municipaux de l'agglomération le 23 juin. Ma position a toujours été claire : l'hôpital de Guingamp doit être maintenu avec l'ensemble des services. En tant que Député, je défendrai cette position pour es hôpitaux de Guingamp, mais aussi de Paimpol, Tréguier et Lannion.

2) Le bilan

Quel regard portez-vous sur la politique de santé du quinquennat écoulé et des précédents ? Loi « Hôpital, patients, santé et territoire », « Loi Touraine », Loi « Ma santé 2022 »... Ces réformes successives vous semblent-elles avoir répondu aux enjeux de santé ? Les réformes successives vous semblent-elles avoir répondu aux enjeux de santé ?

La loi « Hôpital, patients, santé et territoire » de 2009 réorganise le système de santé, l'ARS est créée en région pour coordonner l'hypercentralisation des pouvoirs, le directeur de l'hôpital et l'ARS ont les pleins pouvoirs pour mettre en oeuvre la politique de santé nationale dans une logique de réduction des coûts et de tarification à l'activité indépendamment des besoins en santé de la population locale. Le corps médical et les élus locaux ont été écartés des décisions. C'est aussi une politique de restructuration de l'offre avec pour objectif de réduire le nombre de plateau technique.

Cette politique de « l'hôpital entreprise » montre aujourd'hui ses limites, l'hôpital étant incapable de gérer la prise en charge des malades et de pallier le manque d'anticipation d'une pénurie de la médecine de ville.

La loi Touraine de 2016 n'est malheureusement pas revenue sur cette logique, elle s'est concentrée sur la prévention, la réorganisation autour des soins de proximité à partir du médecin généraliste sans remettre en cause la liberté d'installation des médecins mais en proposant de nombreuses mesures financières très incitatives qui n'ont pas été efficaces pour une meilleure répartition des médecins sur le territoire. Elle donnait aussi plus de droits aux patients. Les principales mesures ont été :

- La généralisation du tiers payant pour les plus démunis
- Le paquet neutre pour les cigarettes
- Le droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer
- Les actions de groupes pour les litiges médicaux
- La fin de la semaine de réflexion avant l'IVG
- L'ouverture des données de santé
- faciliter le don d'organes
- L'étiquetage nutritionnel pour lutter contre l'obésité.

Ma santé 2022 de 2017 reposait sur 3 grands axes :

1. Plus de soignants avec la suppression du numerus clausus à la rentrée 2020, lettre morte car aucun moyen n'a été donné à l'université pour former plus de médecins, des stages d'au moins 6 mois en cabinets de ville qui peinent à se mettre en place du fait de la tension sur les médecins en exercice qui ont déjà trop à faire en prise en soin de la patientèle.
2. Créer des hôpitaux de proximité sans chirurgie ni maternité, mettre en place des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé pour coordonner les professionnels de santé d'un même territoire et recruter des assistants médicaux auprès des médecins.
3. Développer le numérique en santé pour simplifier le parcours de santé, fluidifier les échanges et la transmission d'informations entre professionnels.

3. Le projet

Quelle est la réforme que vous porteriez pour garantir l'accès de tous les citoyens à un système de santé répondant à leurs besoins ?

La santé est ma priorité. Elle ne doit plus être vue sous l'angle comptable et financier. L'Etat doit soulager les professionnels de santé, ouvrir des postes en secteur hospitalier, faciliter l'installation et offrir partout et à toutes et tous un égal accès à la santé.

L'hôpital a besoin de moyens financiers pour augmenter les effectifs, les fidéliser en revoquant les déroulements de carrière et rester attractifs, pour investir massivement et effectivement, car à ce jour des crédits sont inscrits pour investir dans l'hôpital mais les premiers euros ont à peine été dépensés.... le pouvoir doit être redonné aux soignants au sein de l'hôpital et les élus et les usagers doivent retrouver leur place

pour contribuer à adapter l'offre hospitalière aux besoins de la population locale.
L'organisation interne doit être laissée à la compétence des médecins.

Les études de médecine doivent être réformées par un recrutement plus divers dans toutes les couches sociales de la société en donnant une réelle chance de réussite aux nombreux étudiants qui ambitionnent de faire ce métier mais qui échouent par manque de moyens et de préparation adaptée alors qu'ils feraient d'excellents médecins.

La seule préoccupation de l'hôpital doit être le patient et non l'approche comptable des pathologies. L'humanité doit revenir dans l'hôpital.